

## **Je demande l'annulation ou correction d'une procédure déjà engagée**

- certificat de cession
- certificat d'immatriculation (ex carte grise)
- pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 6 mois (impôts, EDF, téléphone...), si l'utilisateur est hébergé  
attestation originale d'hébergement, copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif attestant que l'utilisateur réside bien à l'adresse (ex : rib, fiche de paie, attestation de sécurité sociale...)
- documents justifiant de la modification (lettre manuscrite de l'acheteur et de l'ancien vendeur)

### Pour une personne morale :

- KBIS de moins de 2 ans + pièce d'identité du gérant en cours de validité